



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

20.042/20.043 Projet de décret concernant l'organisation du système de soins pendant épidémie de COVID-19 et décret constatant la situation extraordinaire (art. 75 Cst.NE) due à l'épidémie de coronavirus (COVID-19)

Intervention de Karim Djebaïli au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président du Grand Conseil,
Madame et Messieurs les Conseillers d'État,
Mesdames et Messieurs les Député·e·s,

Nous vivons une situation d'une extrême dureté à différents titres. Il faut agir pour ne pas réagir et subir, soyons réactifs face à cette pandémie. Jugulons l'urgence, stabilisons la situation, puis consolidons cette dernière pour préserver la santé de nos concitoyens et par là-même préserver notre économie et notre liberté à nos occupations quotidiennes.

Mesdames et Messieurs les députés nous sommes dans un état d'exception, nous devons faire face à des circonstances exceptionnelles de façon urgente et aussi longtemps que la situation le nécessite, c'est notre devoir de légiférer dans ce sens.

En toute situation d'urgence, il faut un leader pour la gérer, il faut être efficace ; je pense que l'on entrera dans les polémiques, après la crise. Pour l'instant, ce n'est pas l'heure, il faut travailler et trouver les solutions sans relâche.

On a besoin de toutes les forces actuellement, auxquelles je rends hommage et particulièrement les soignants, sans oublier toutes les franges de la société qui œuvrent chaque jour pour le maintien d'un état sanitaire correct permettant de garder l'intégrité physique et morale de chaque citoyen afin que l'on puisse s'affranchir de cet état extraordinaire.

Par ailleurs, nous tenons à remercier tous les milieux économiques qui sont touchés de plein fouet par cette crise et tous leurs efforts consentis pour endiguer cette pandémie. Nous tenons à leur témoigner notre profond respect et notre soutien dans ces moments difficiles.

Le moment du débriefing et de l'analyse viendra par la suite ; l'heure est à l'action pour résoudre les problèmes.

Pour cela, le groupe socialiste du Grand Conseil vous incite à accepter ce décret et à donner les moyens nécessaires au Conseil d'État pour agir rapidement.

Certains groupes sont favorables, d'autres pas du tout à l'idée de donner les pleins pouvoirs au Conseil d'État de façon indéterminée. L'exécutif ne peut agir que dans un contexte d'urgence lié à l'épidémie sans enlever les pouvoirs du législatif qui peut toujours intervenir.

Essayons de trouver un modus vivendi qui permettra d'éviter de paralyser la situation et surtout de ne pas l'aggraver ou l'amplifier.

Mesdames et Messieurs les députés l'heure est grave, les signes sont alarmants, la situation est extrêmement grave et préoccupante. Nous devons adopter la même ligne pour affronter cette crise. Nous sommes à un pas, ou devrais-je dire que nous allons emboîter le pas, de devoir trier les patients avant l'arrivée à l'hôpital et être sélectifs. C'est là une lourde tâche qui serait tragique. Gardant en tête le drame vécu par les hôpitaux européens ce printemps, ne minimisons pas les risques du COVID. Actuellement, la Suisse connaît une progression d'hospitalisation la plus forte d'Europe. Les hôpitaux neuchâtelois ont un taux supérieur à la moyenne Suisse et la saturation nous guette. Nous allons au devant d'une catastrophe sanitaire.

Agissons et faisons face à cette crise ensemble, soyons solidaires, nous en sortirons renforcés.

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste
Karim Djebaili